

*Syndicat Intercommunal
à Vocation Multiple
de la Région de CLUSES
185 avenue de l'Eau Vive
BP 60062
74311 THYEZ CEDEX
Tél. : 04.50.98.43.14
Fax : 04.50.98.70.57*

JB/MG



2013

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 4 JUIN 2013**

Après avoir procédé à la désignation de Madame Marie-Pierre BAUMONT, en qualité de secrétaire de séance, le Comité syndical, qui s'est réuni à partir de 18 heures 30 à la salle des fêtes de MARNAZ a, à l'unanimité :

- **Pris acte des informations communiquées par Monsieur le Président, portant notamment sur :**
 - **Divers évènements intervenus depuis la dernière séance du Comité syndical du 14 avril 2013,**
 - **L'arrêt rendu le 2 mai 2013 par la Cour Administrative d'Appel de LYON, dans le contentieux financier qui opposait la société SPIE BATIGNOLLES SUD-EST à notre syndicat, dans le cadre des travaux de démolition et de reconstruction du pont de la Sardagne à CLUSES, cette société ayant été déboutée.**
- **Approuvé les procès-verbaux des séances du Comité syndical en dates des 26 mars 2013 et 15 avril 2013.**
- **Procédé à l'installation des nouveaux Délégués titulaires et suppléants, représentant la commune de MONT-SAXONNEX au sein de notre Comité syndical.**

➤ **COMPETENCE « ADMINISTRATION GENERALE »**

- 1° - **Approuvé le projet des statuts modifiés de notre syndicat qui vise, principalement, à prendre en compte la création de la 2CCAM - Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes et de la CCMG - Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, ainsi que les conséquences des délibérations du Conseil communautaire de la 2CCAM en date du 23 mai 2013, à mettre à jour le contenu, les modalités de financement et d'exercice de nos différentes compétences, notamment, la compétence « Assainissement collectif » et à permettre l'adhésion de la commune de MIEUSSY, ès qualité de commune, à la compétence « Assainissement collectif - Transport et traitement des eaux usées » (Délibération n° 2013-31).**
- 2° - **Attribué une subvention ordinaire de fonctionnement de 156 euros à la MUTAME SAVOIE MONT-BLANC, au titre de l'exercice 2013 (Délibération n° 2013-32).**

3° - **Attribué une subvention ordinaire de fonctionnement de 1 840 euros à l'Amicale du Personnel de notre syndicat, au titre de l'exercice 2013 (Délibération n° 2013-33).**

4° - **Approuvé la Décision Modificative n° 1, portant ouverture de crédits complémentaires sur l'exercice 2013, en dépenses et recettes de la section de fonctionnement du budget principal, qui s'équilibre à la somme de 2 000 euros (Délibération n° 2013-34).**

➤ **COMPETENCE « ACTIONS SOCIALES »**

5° - **Attribué une subvention ordinaire de fonctionnement de 12 500 euros au Comité Départemental de HAUTE-SAVOIE de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, au titre de l'exercice 2013 (Délibération n° 2013-35).**

➤ **COMPETENCE « TRAITEMENT DES DECHETS »**

6° - **Donné son accord à la participation de notre syndicat aux diverses actions mises en place, dans le cadre de la Charte de Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets, afin d'identifier de nouvelles voies de valorisation des mâchefers et accepté de participer au financement des dépenses correspondantes, au travers de conventions à intervenir avec le Syndicat mixte Savoie Déchets, qui intervient en qualité de support administratif et financier (Délibération n°2013-36).**

Le contenu détaillé de ces délibérations est consultable dans les locaux du SIVOM.

Fait à THYEZ, le 7 juin 2013

Le Président,

Signé : Raymond MUDRY.